

Gaël Lamoury « Objectif 30 % de maisons bois en 2030 »

POSTÉ PAR EDITION INFO LE 15 MAI 2017 DANS INTERVIEW



Délégué général de BoisLim, Gaël Lamoury estime que les qualités du bois vont favoriser son développement.

Info. Quelles sont les missions de l'inter-profession limousine ?

Gaël Lamoury. L'interprofession forêt bois papier a été créée par les professionnels en 2003 à la suite d'Interbois Limousin et de l'APIB, le changement de nom en 2013 lui a donné une meilleure visibilité. L'association regroupe 130 adhérents, des organismes et entreprises de l'exploitation à la construction avec un objectif réseau, susciter des rencontres entre les acteurs de la filière à travers des visites, formations, ateliers techniques comme le transport, la mobilisation des bois, l'emballage, l'ameublement...

I. Que va devenir BoisLim dans la nouvelle région ?

G. L. C'est notre débat cette année car il existe cinq interprofessions en Nouvelle-Aquitaine. Le Poitou-Charentes et le Limousin avaient une « interpro », ce n'était pas le cas en Aquitaine. Le dialogue reste à mener afin de trouver des points de convergence pour travailler ensemble dès 2018. Une interpro régionale peut faire peur à certains, nous devons lever les a priori. BoisLim n'a aucune velléité colonisatrice, nous n'allons pas travailler à la place de certains acteurs aquitains, nous voulons juste apporter notre touche.

I. Que pèse la filière forêt bois papier en Limousin ?

G. L. Le deuxième employeur compte plus de 2.000 entreprises et 9.400 emplois soit 3,7 % des salariés, le taux le plus fort de France. Ces emplois situés en zone rurale, auprès des massifs, ne sont pas délocalisables et participent à la survie de villages, écoles et commerces, ce que des élus oublient parfois.

I. L'engouement pour la maison bois ne se dément pas, pour quelles raisons ?

G. L. Le matériau a une bonne image auprès du grand public qui le considère comme sain, écologique, chaleureux et durable. Depuis début 2000, la part de marché de la construction bois progresse, se situant entre 10 et 15% de la maison individuelle. Actuellement, des scientifiques tentent de qualifier la perception de confort apportée par le bois en termes d'hygrométrie et d'odeur. On sait déjà que l'effet est positif sur le stress et les fréquences cardiaques.

I. Abattre des arbres déplaît toujours, comment changer cette image ?

G. L. C'est tout le paradoxe ! Les particuliers veulent du bois mais refusent qu'on le coupe. Le rôle de BoisLim est de montrer que cela fait partie du cycle forestier, sinon les forêts dépérissent. Il reste des freins à combattre sur l'entretien, le bardage peut-être peint ou lasuré et différents revêtements peuvent être appliqués, mais le plus important est l'ossature, très performante au niveau thermique. Il faudra franchir ce cap pour démocratiser la construction bois et s'affranchir de l'image du chalet. Le bois a un potentiel en rénovation et en ville, avec des surélévations, extensions et immeubles. Limoges Habitat a été pionnier avec de belles réalisations et toutes les collectivités intègrent le bois dans leur réflexion.

I. En quoi la réglementation thermique RT 2020 peut-elle favoriser le bois ?

G. L. Elle tiendra compte du cycle de vie du bâtiment, des notions de matériau bio-sourcé et stockage carbone, des arguments sur lesquels nous pourrons jouer. La RT 2020 peut donner un coup d'accélérateur décisif à la filière avec un objectif, en Nouvelle-Aquitaine, de 30% des parts de marché en 2030.

I. Quel message souhaitez-vous adresser à Emmanuel Macron ?

G. L. Les interpros ont fait remonter leurs priorités avant l'élection. Nous avons les mêmes attentes et revendications que les industriels par rapport aux contraintes en termes de réglementation et fiscalité. La philosophie d'Emmanuel Macron est plutôt favorable au monde de l'entreprise...

Corinne Méricaud
Photos © Yves Dussuchaud